



**LA STRATEGIE DU GROUPE DE LA BANQUE
AFRICAINNE DE DÉVELOPPEMENT EN
MATIERE DE GOUVERNANCE EN AFRIQUE**

Hôtel Savana

Dakar, 18 Octobre 2010

Présentée par

**M. Mohamed H'MIDOUCHE, Représentant
Régional Résident au Sénégal**

Table des matières

1

Présentation du Groupe de la BAD

2

Contexte de la Stratégie en matière de Gouvernance

3

Enjeux et bonnes pratiques de l'évaluation de la gouvernance

4

Gouvernance au Sénégal

5

Stratégie d'assistance du Groupe de la Banque et Axes d'intervention envisagés pour la promotion de la Bonne Gouvernance au Sénégal (2010-2015)

6

Sources d'informations

I. PRESENTATION DE LA BAD: Banque multilatérale de développement en Afrique, ciblant la pauvreté et le développement économique et social de l'Afrique

Afrique

Algérie	Libye
Angola	Madagascar
Bénin	Malawi
Botswana	Mali
Burkina Faso	Mauritanie
Burundi	Ile Maurice
Cameroun	Maroc
Cap-Vert	Mozambique
Centrafrique	Namibie
Comores	Niger
Congo	Nigeria
Côte d'Ivoire	Rwanda
R.D du Congo	São Tomé et
Djibouti	Príncipe
Egypte	Sénégal
Guinée	Seychelles
Equatoriale	Sierra Leone
Erythrée	Somalie
Ethiopie	Afrique du Sud
Gabon	Soudan
Gambie	Swaziland
Ghana	Tanzanie
Guinée	Tchad
Guinée-Bissau	Togo
Kenya	Tunisie
Lesotho	Ouganda
Libéria	Zambie
	Zimbabwe

Banque Africaine de Développement (« BAD »)

- Fondée en 1964
- Capital souscrit : 34 milliards de dollars USD
- 53 pays africains et 24 pays non africains

Fonds Africain de Développement (« FAD »)

- Fondé en 1972
- Capital souscrit : 24 milliards de dollars USD
- Les ressources sont reconstituées tous les trois ans, principalement par des pays non africains

Fonds Spécial du Nigeria (« FSN »)

- Fondé en 1976 par le Nigeria pour une période de 30 ans
- Total des ressources : 432 millions de dollars USD
- Un accord a été signé avec le Nigeria pour prolonger la durée de vie du FSN jusqu'à l'an 2018.

La Turquie et le Luxembourg sont devenus membres du Groupe de la Banque

Europe

Autriche	Pays Bas
Belgique	Norvège
Danemark	Portugal
Finlande	Espagne
France	Suède
Allemagne	Suisse
Italie	Royaume-Uni

Amérique du Nord et du Sud

Argentine	Canada
Brésil	Etats-Unis

Moyen-Orient

Koweït	Arabie Saoudite
--------	-----------------

Asie

Chine	Inde
Corée	Japon

Notre façon de travailler

Nous fournissons à nos clients :



- **des dons et des prêts à des fins de développement**
- **de l'assistance technique**
- **des prises de participations**

Nos clients

Les clients de la Banque sont des pays africains qui ont des besoins différents et des caractéristiques différentes.

- 1. Les Pays à revenu intermédiaire (PRI) ;** ils ont progressé mais n'ont pas réussi à être compétitifs sur un marché mondial où ils sont de moins en moins protégés par les préférences commerciales.
- 2. Les Pays à faible revenu ;** les disparités s'accroissent car certains pays progressent et aspirent au statut de PRI, alors que d'autres avancent plus lentement.
- 3. Les Pays sortant d'un conflit et les Pays fragiles ;** ils nécessitent une attention particulière ainsi que des ressources spécifiques.

La Banque fournit également des services au secteur privé ainsi qu'à des clients non souverains, par différents moyens : conseils d'experts, finance, atténuation du risque et facilitation des parités du pouvoir d'achat (PPA), parmi d'autres.

Allocation des ressources financières

La BAD a trois types de guichets de financement :

• **BAD (Banque Africaine de Développement)** – offre des prêts non concessionnels à travers lesquels elle finance des activités de développement dans les pays membres régionaux solvables

• **FAD (Fonds Africain de Développement)** – offre des prêts et des dons concessionnels aux pays qui ne peuvent accéder ressources BAD. Ces prêts et dons sont alloués en fonction de la solvabilité du pays et de sa performance

• **FSN (Fonds spécial du Nigeria)** – il s'agit d'un fonds créé par le Gouvernement fédéral du Nigeria et la Banque pour offrir des prêts et des dons.

Priorités opérationnelles

INFRASTRUCTURE

GOUVERNANCE

SECTEUR PRIVÉ

**ÉDUCATION SUPÉRIEURE
ET
TECHNOLOGIE**

Les réformes institutionnelles alimentent les efforts entrepris par le Groupe de la Banque pour améliorer son efficacité et sa réactivité, ainsi que pour renforcer le recentrage sur les pays

GESTION DES RESSOURCES ET CAPACITÉ A PRODUIRE DES RÉSULTATS

- Une stratégie de ressources humaines renforcée pour améliorer la capacité à produire des résultats et l'efficacité
- La mise en place d'un nouveau cadre budgétaire pour accroître l'efficacité ainsi que pour assurer la prévisibilité et un alignement précis entre l'allocation des ressources et les priorités de l'institution
- Des politiques et des procédures rationalisées pour une plus grande responsabilisation, coordination et efficacité
- Des améliorations dans la procédure grâce à une autorité opérationnelle de prise de décision plus décentralisée, visant à améliorer la réactivité du client

EFFICACITÉ OPÉRATIONNELLE

PRÉSENCE DANS LES PAYS

- La Banque est présente dans 23 pays membres régionaux, ce qui renforce sa visibilité et permet une meilleure interaction et un dialogue soutenu entre les autorités nationales et les partenaires au développement
- La composition du personnel a été définie au cas par cas, selon les spécificités des pays, pour mieux répondre à leurs besoins individuels. Une meilleure gestion de portefeuille a permis une augmentation de 73% du taux de personnel sur le terrain entre 2006 et 2007

STRATÉGIE A MOYEN TERME

- Des priorités opérationnelles ciblant l'infrastructure, la gouvernance, le secteur privé et l'éducation supérieure
- La contribution de manière sélective à des objectifs de développement plus larges, comme le développement de l'agriculture ainsi que la santé et l'éducation dans le cadre du développement des ressources humaines
- La focalisation sur l'intégration régionale, les États fragiles et les Pays à revenu intermédiaire
- Des thèmes transversaux clé : le genre, le changement climatique et la gestion du savoir

II. Contexte de la Stratégie en matière de Gouvernance

- La gouvernance est le fondement du développement durable et de la réduction de la pauvreté. Sa promotion est un volet central de la stratégie du Groupe de la Banque africaine de développement pour faire reculer la pauvreté dans les pays membres régionaux (PMR).
- L'objectif primordial de la Banque dans le domaine de la gouvernance est d'aider les pays africains en renforçant la transparence et l'obligation de rendre des comptes dans la gestion des ressources publiques.
- Le renforcement de la gestion des finances publiques et en particulier des systèmes nationaux de contrôle fiscal et d'audit externe, est un axe prioritaire de la stratégie de la Banque en matière de gouvernance adoptée en 2008.
- Aujourd'hui, l'objectif premier pour les gouvernements et la société civile en Afrique est d'évaluer rigoureusement la performance de la gouvernance, conformément au Mécanisme africain d'évaluation par les pairs (MAEP) et au Rapport sur la gouvernance en Afrique (RGA) produit en partenariat par la Commission économique pour l'Afrique (CEA).

Allocation des Ressources et Gouvernance

- **Depuis 1999, la Banque affecte les ressources du Fonds africain de développement (FAD) aux pays membres régionaux (PMR) éligibles grâce au système d'allocation fondée sur la performance (AFP).** Ce système vise la transparence dans l'affectation des fonds concessionnels du FAD aux pays éligibles, sur la base de la performance.
- La formule de calcul de l'AFP comprend deux composantes clés, à savoir : (i) les besoins du pays, traduits par le revenu par habitant et la population nationale, et (ii) la performance du pays, reflétée par la notation de l'évaluation de la performance pays (EPP).
- Trois principaux facteurs déterminent la notation de l'EPP calculée chaque année, notamment : i) L'évaluation politique et institutionnelle du pays (EPIP) qui analyse le contexte social, économique, politique et institutionnel du pays ; ii) L'évaluation de la performance du portefeuille du pays (EPPP) qui mesure la performance du portefeuille de la Banque et met en évidence son niveau de risque ; et iii) L'évaluation de la performance (EP) de la Gouvernance et de la qualité des Institutions.
- **Le système d'allocation fondée sur la performance (AFP) de la Banque a été retouché en 2002, dans le but d'y intégrer une évaluation spécifique de la gouvernance (EG),** pour trois principales raisons. En effet : (i) elle permet de signaler les préoccupations relatives à la déficience de la gouvernance ; (ii) elle permet à la gouvernance d'être au centre du dialogue et de la réforme stratégique au plan national; et (iii) elle prévoit des mesures incitatives en faveur de la bonne gouvernance qui conditionne l'affectation des ressources.
- Sous le FAD XI, **l'évaluation de la gouvernance représente 58% de la notation de l'évaluation de la performance pays.**

Responsabilité financière et efficacité de l'aide

- L'importance des institutions supérieures de contrôle (ISC) en matière de renforcement de la gestion des finances publiques et de bonne gouvernance est largement reconnue par la Banque et les partenaires au développement
- Des systèmes de contrôle robustes et des institutions d'audit crédibles sont nécessaires pour promouvoir une meilleure gestion des ressources publiques et de plus grandes garanties fiduciaires sur la bonne utilisation de l'aide
- Les partenaires au développement se sont engagés à utiliser et renforcer les systèmes nationaux de gestion des finances publiques pour canaliser leur assistance, reflété dans une utilisation croissante de l'appui budgétaire
- Les ISCs constituent un maillon critique pour assurer la redevabilité interne et la responsabilité mutuelle

Interventions de la Banque au niveau des Institutions Supérieures de Contrôle

Renforcement des systèmes et institutions d'audit gouvernemental dans les pays, y compris les institutions d'audit interne

Appui aux organismes et des réseaux régionaux des institutions supérieures de contrôle au sein de leurs groupes linguistiques (AFROSAI-E, ARABOSAI, CREFIAF).

Partenariats au niveau régional avec AFROSAI et INTOSAI.



Orientations Stratégiques et Plan d'action en matière de Gouvernance

- L'objectif primordial de la Banque dans le domaine de la gouvernance est d'aider les pays africains à édifier des États compétents et efficaces en renforçant la transparence et l'obligation de rendre des comptes dans la gestion des ressources publiques.
- Les pays africains ont accompli des progrès considérables dans l'amélioration des pratiques de gouvernance, mais il reste encore beaucoup à faire pour consolider les institutions de gouvernance. Le renforcement des institutions du secteur public et l'amélioration des mécanismes nationaux de gestion des ressources publiques contribueront à faire émerger des États compétents, des sociétés civiles actives et à renforcer la responsabilité et la transparence.
- Le choix des instruments d'aide extérieure utilisés pour dispenser l'appui de la Banque dans le domaine de la gouvernance tiendra compte des défis de gouvernance auxquels font face les pays et de leur environnement plus favorable aux affaires.



Orientations Stratégiques et Plan d'action en matière de Gouvernance

Les activités de la Banque dans le domaine de la gouvernance se déclineront à trois niveaux : **au niveau des pays, au niveau sectoriel et au niveau régional.**

Niveau 1 :

- **au niveau des pays**, la Banque s'attache à aider les PMR à renforcer les mécanismes nationaux de gestion des ressources publiques, en s'intéressant en particulier aux institutions de contrôle et aux mécanismes de responsabilisation. Une attention particulière est portée :
 - Etats fragiles, où il est nécessaire d'orienter surtout les actions vers la consolidation des institutions étatiques et le renforcement des capacités en matière de gouvernance financière et de gestion des ressources naturelles ;
 - Pays à revenu intermédiaire, où il est particulièrement nécessaire d'améliorer la gouvernance économique et créer un environnement plus favorable au développement du secteur privé ;

Orientations Stratégiques et Plan d'action en matière de Gouvernance

- Cette stratégie est axée sur les aspects suivants :

Au niveau de l'administration centrale, la Banque appuie les institutions gouvernementales chargées de la gestion efficace, transparente et responsable des ressources publiques.

■ **Gestion macroéconomique.** La Banque œuvre au renforcement des cadres macroéconomiques et de gestion de l'aide et à un meilleur alignement entre les politiques et les priorités budgétaires (DSRP et CDMT) afin d'assurer que les ressources publiques, y compris celles de la Banque, sont utilisées au mieux dans la lutte contre la pauvreté.

■ **Gestion des recettes.** Dans un contexte marqué par l'accroissement des recettes nationales et des flux d'aide extérieure dans de nombreux PMR, un régime fiscal rationnel, transparent et équitable est important pour édifier des États compétents et responsables et créer un environnement favorable aux affaires.

Orientations Stratégiques et Plan d'action en matière de Gouvernance

- **Gestion de la dette.** Dans le contexte de l'allègement de la dette, les interventions de la Banque continueront de promouvoir la viabilité de la dette. Elles aideront à élaborer des politiques et stratégies appropriées de gestion de la dette; à restructurer et renforcer les capacités des unités de gestion de la dette; et à concevoir des cadres juridiques et réglementaires de gestion de la dette.
- **Gestion des résultats.** La Banque intensifiera son appui au renforcement des capacités des pays afin de suivre les dépenses publiques et instaurer une gestion axée sur les résultats en termes de développement.



Gouvernance économique et financière: domaines d'intervention

Dans un cadre concerté avec les autres partenaires techniques au développement, les actions de la BAD concourent principalement à l'amélioration et le renforcement de la gouvernance économique, financière et du cadre fiduciaire.

Ainsi, dans la domaine des finances publiques, les actions de la BAD portent, entre autres, sur la constitution d'un espace budgétaire à travers, d'une part, l'élargissement de l'assiette fiscale et la hausse du taux de recouvrement des recettes fiscales et, d'autre part, la maîtrise des dépenses. A cet effet, une plus grande rationalisation des dépenses courantes, notamment par une réorientation de celles-ci vers les dépenses sociales et les investissements dans les secteurs de soutien à la croissance à long terme serait nécessaire



Gouvernance économique et financière: domaines d'interventions

D'une façon plus générale, les résultats attendus dans les programmes de réformes appuyés par la BAD portent entre autres sur :

- (i) un meilleur système de contrôle des finances publiques;
- (ii) la transparence dans la gestion des marchés publics et la bonne application du nouveau Code des marchés publics;
- (iii) la généralisation de l'approche de la gestion des ressources publiques axée sur les résultats en étendant progressivement, la mise en place des cadres de dépenses à moyen terme (CDMT) à tous les Ministères;
- (iv) la poursuite et l'accélération de la réforme de l'État par rapport à la décentralisation, à la déconcentration et aux finances publiques;
- (v) l'amélioration de la gouvernance au niveau des filières et des secteurs productifs; et
- (vi) l'amélioration de l'environnement des affaires.



Gouvernance économique et financière: domaines d'interventions

- **Niveau 2: au niveau sectoriel**, l'action de la Banque dans le domaine de la gouvernance est concentrée sur l'amélioration de la gouvernance et la promotion de l'intégrité, en particulier dans les secteurs à haut risque tels que l'infrastructure, notamment en intensifiant son soutien aux dispositifs de passation de marchés des pays.
- **Niveau 3 : au niveau régional**, la Banque encouragera et soutiendra les initiatives régionales et sous-régionales qui promeuvent des normes et codes de bonne gouvernance économique et financière.



Gouvernance économique et financière: domaines d'interventions

◆ Les leviers d'interventions

Afin de soutenir les PMR engagés *s sur la voie des réformes économiques et structurelles dans le cadre de la stratégie de lutte contre la pauvreté, la BAD utilise trois leviers d'intervention* qui sont :

- ▶ les *flux financiers* proprement dit qui vont alimenter le budget de l'État et financer des programmes prioritaires pour le développement

et la réduction de la pauvreté;

- ▶ le *dialogue politique* avec les autorités et d'autres institutions (parlement, secteur privé, société civile) du pays, qui évalue les progrès réalisés dans le processus de réformes, en soulève les principales difficultés et recherche des solutions concertées;
- ▶ le renforcement des capacités contribuent à améliorer

la qualité des finances publiques en renforçant les capacités de gestion des dépenses publiques et en intensifiant la mobilisation des ressources propres souvent très faibles dans les pays en question.



Gouvernance économique et financière: domaines d'interventions

Les flux financiers pour la Gouvernance au titre du FAD XI

Type d'intervention	Nbre	Montant en UC En milliers d'UC
Appuis budgétaires	24	815 000
Renforcement des capacités	3	18 000
Projet d'intégration régionale	3	35 280

Activités futures:

- Focaliser les opérations de la Banque sur:
 - Les Petites et Moyennes Entreprises et la “Corporate Governance”.
 - Le développement du Secteur Financier.
 - Partenariat Public-Privé, en particulier pour les infrastructures et l'énergie.
- Construire des synergies entre l'Environnement des Affaires et les autres piliers de Développement du Secteur Privé (DSP) qui sera atteint non seulement par la bonne gouvernance, les infrastructures, le capital humain, etc. mais également par le truchement d'un environnement favorable aux affaires.
- Renforcer les partenariats stratégiques.

Enjeux et bonnes pratiques de l'évaluation de la gouvernance

- L'évaluation de la qualité de la gouvernance est une activité complexe en raison des enjeux méthodologiques et opérationnels dont il faut tenir compte pour mesurer ce concept multidimensionnel et assez controversé. Un grand nombre de cadres et d'indicateurs d'évaluation de la gouvernance ont été développés au cours de la dernière décennie. Une cartographie des cadres de diagnostic de la gouvernance réalisée en 2008 par l'OCDE a révélé que 18 bailleurs de fonds utilisent 30 outils différents pour évaluer la gouvernance (OCDE, 2008). Le plus souvent, ces outils mesurent principalement la performance, le devoir de rendre compte, la réactivité et la capacité des institutions formelles. Ils sont conçus à des fins multiples, à savoir : consolider le dialogue national, guider la prise de décisions relatives à la répartition de l'aide et renforcer la recherche, afin d'identifier les domaines de réforme et de suivre les progrès au fil du temps.

Outils d'Évaluation de la Gouvernance

- **Tous les outils d'évaluation présentent des forces et des faiblesses.**
- Certains peuvent se résumer comme des compromis entre les besoins des bailleurs de fonds et les besoins du pays, ainsi que entre les spécificités du pays (qui changent avec le temps) et la comparabilité du pays (qui change à travers les pays).
- **Un autre aspect important est lié à la méthodologie utilisée et au type de données collectées.** Il s'agit, en général : (i) des données objectives (c.-à-d les statistiques officielles) ; (ii) des évaluations des experts ; et (iii) des sondages de perception. Cependant, les indicateurs peuvent s'inspirer d'un agrégat de données à types multiples. Quel que soit le type d'indicateur, la méthode d'agrégation utilisée, la nature des ensembles de données de l'indicateur, relatives ou absolues, et le temps requis pour la collecte des données, sont autant de facteurs importants dont il faut tenir compte lors de la triangulation des sources de données. Plus fondamentalement, les utilisateurs des données de gouvernance devraient examiner soigneusement les fondements méthodologiques des données utilisées – la manière dont les indicateurs sont développés et ce qu'ils permettent de mesurer réellement – afin de les interpréter convenablement.
- Il convient de garder présent à l'esprit que **toute opération d'évaluation de la gouvernance comporte des marges d'erreur** et que le **contexte du pays est déterminant pour interpréter convenablement les indicateurs de gouvernance.**
- **A vrai dire, aucune source de données ni aucun outil pris isolément n'établira une méthode de mesure de la qualité de la gouvernance et de notation prédéfinie et définitive.**

Évaluation de la notation de la gouvernance à la Banque

- Il convient de relever que les évaluations pays peuvent être sujettes aux distorsions locales, en raison de la pression que peuvent subir les acteurs locaux afin de présenter une image plus rose. Il ne faudrait pas non plus sous-estimer le problème de l'uniformité du traitement et de la comparabilité sur l'ensemble des pays, pour les évaluations régies au plan local.

Tableau I : Notation de la gouvernance et Tableau II Sources d'Information

- Voir texte sur WORD

Gouvernance au Sénégal (1)

- Des progrès importants ont été enregistrés dans la mise en œuvre des réformes budgétaires et financières qui ont été accompagnées par les Partenaires Techniques et Financiers, signataires de l'Arrangement cadre relatif aux appuis budgétaires (ACAB) dont la Banque.
- Amélioration de la crédibilité budgétaire, l'exhaustivité et la transparence du budget ainsi que le cycle budgétaire.
- Améliorations en matière de prévisibilité et de contrôle de l'exécution budgétaire, d'enregistrement de l'information comptable, de reddition des comptes et de vérification externe par le Pouvoir exécutif. Enfin, la transposition des nouvelles directives de l'UEMOA dans les textes nationaux s'est poursuivie.

Gouvernance au Sénégal (2)

- En matière d'acquisitions, le système et les procédures nationaux de passation des marchés, ont été jugés conformes aux procédures et politiques de la BAD et standards internationaux.
- En effet, l'adoption d'un nouveau code de marchés publics en 2007, la nouvelle organisation du système de passation des marchés, ont participé de cette logique.
- Toutefois, dans le cadre de la révision du code susmentionné, un décret portant n° 2010-1188 du 13/09/2010, modifiant et complétant le décret n° 2007-545 du 25/04/2007 portant code des marchés publics, a sorti du champ d'application dudit code les marchés passés par la Présidence de la République ou les marchés classés sous le sceau du « Secret Défense ». La qualification de ces marchés étant soumise à la seule appréciation du Chef de l'Etat.

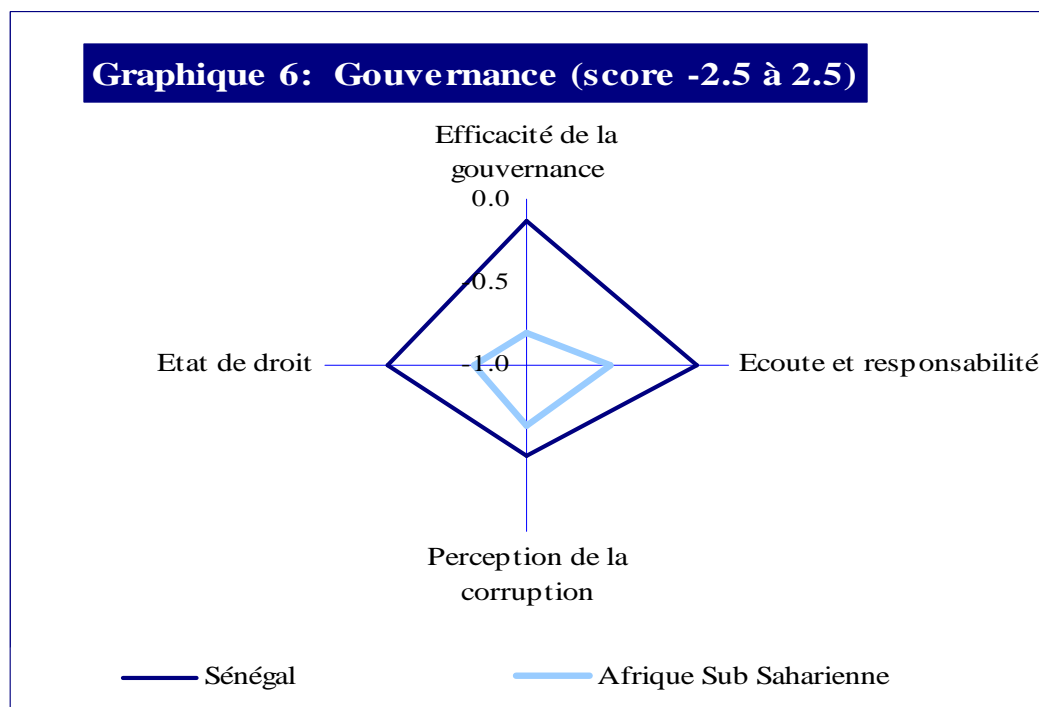
Score de la Gouvernance au Sénégal (1)

Selon le département des statistiques de la BAD:

- Pour l'efficacité de la gouvernance, la note est de -0,1234 pour le Sénégal et de -0,8018 pour l'Afrique subsaharienne ;
- L'écoute et la responsabilité est de -0,1620 pour le Sénégal et -0,5796 pour l'Afrique subsaharienne ;
- La perception de la corruption est de -0,4534 pour le Sénégal et -0,6309 pour l'Afrique subsaharienne ;
- L'Etat de droit est de -0,3124 pour le Sénégal et -0,7446 pour l'Afrique subsaharienne.

Score de la Gouvernance au Sénégal (2)

- Score de la Gouvernance au Sénégal



Stratégie d'assistance du Groupe de la Banque au Sénégal sur la période 2010-2015

- Accompagner le Sénégal par la bonne gouvernance et le développement des infrastructures qui tireront les groupes de grappes à haut potentiel de croissance et rehausseront la compétitivité de l'économie.
- Développer et diversifier les sources de création de richesses dans le cadre d'une consolidation des positions concurrentielles du pays par une meilleure valorisation de ses produits et l'élargissement de leurs débouchés.
- Améliorer le cadre d'appui à la promotion des investissements et à la diversification économique.

Axes d'intervention envisagés pour la promotion de la Bonne Gouvernance au Sénégal (2010-2015)

- Poursuite de la promotion de la bonne gouvernance financière par :
 - i) La budgétisation basée sur les politiques publiques : Poursuivre le Renforcement les capacités des administrations financières dans l'application pleine des dispositions du décret fixant le calendrier et les méthodes d'élaboration du budget
 - ii) L'amélioration de la crédibilité du budget: Poursuivre l'assistance le MEF dans l'élaboration de nouvelles dispositions de régulation budgétaire.
 - iii) Le renforcement de l'exhaustivité et transparence du budget : Poursuivre l'appui la mise en œuvre des recommandations de la Déclaration de Paris : a) Intégration des données financières des agences autonomes, entreprises publiques et collectivités locales au budget; b) Saisie mensuelle des données sur les financements extérieurs et c) Publication régulière des situations budgétaires.

Pour en savoir plus sur le Groupe de la Banque, consultez
www.afdb.org

The screenshot shows the African Development Bank (AfDB) website as viewed in Microsoft Internet Explorer. The browser's address bar displays the URL <http://www.afdb.org/en/>. The website header features the AfDB logo and the tagline "AFRICAN DEVELOPMENT BANK GROUP". A navigation menu includes links for "Home", "Countries", "Topics & Sectors", "Projects & Operations", "News & Events", "Documents", and "Knowledge", along with language options for "English" and "Français".

The main content area is divided into several sections:

- Spotlight:** Features a featured article titled "Stiglitz: The State Must Play a Key Role in Sustaining Economic Development" with a list of related topics: "2010-2012 AfDB Administrative Budget Focuses on Results", "Climate Change: African Leaders Call for the AfDB to Play a Key Role for Africa", and "Establishment of ClmDev-Africa Special Fund".
- Topics & Sectors:** Includes a sub-section "Enhance the Ecological Capital" with a list of topics: "Financial Crisis", "Infrastructure", "Private Sector Development", and "Economic & Financial Governance".
- Selected Projects:** Highlights the "Congo Basin Ecosystems Conservation Support Programme" and lists other projects: "Botswana: Panadamatenga Agricultural Infrastructure Development Project", "Seychelles: Water Supply Development Plan 2008", and "Mozambique: Doing Business Made Easy by AfDB Support (One Stop Shops)".
- More Events:** A section for upcoming events.
- Latest News:** Lists recent news items, such as "14/01/2010 - AfDB Finances a USD 70 M Agricultural Project in Egypt and a USD 36 M Road Project in Togo" and "13/01/2010 - Seminar on 'China's increasing".
- Explore our activities across Africa:** A section describing the AfDB's mission to help reduce poverty and improve living conditions for Africans.
- Knowledge Center:** Announces "AfDB Publishes an Analysis on Africa's Response to the Crisis" and states that the bank places research and knowledge sharing at the heart of its activities.

The Windows taskbar at the bottom shows the "démarrer" button, several open applications including "Microsoft Office...", "MODELES", "ITC - South-South...", and "African Developm...", and the system clock showing "18:43".



Contact:

Mohamed H'MIDOUCHE

Représentant Régional Résident

Bureau Régional du Sénégal

Immeuble Coumba Route de Ngor

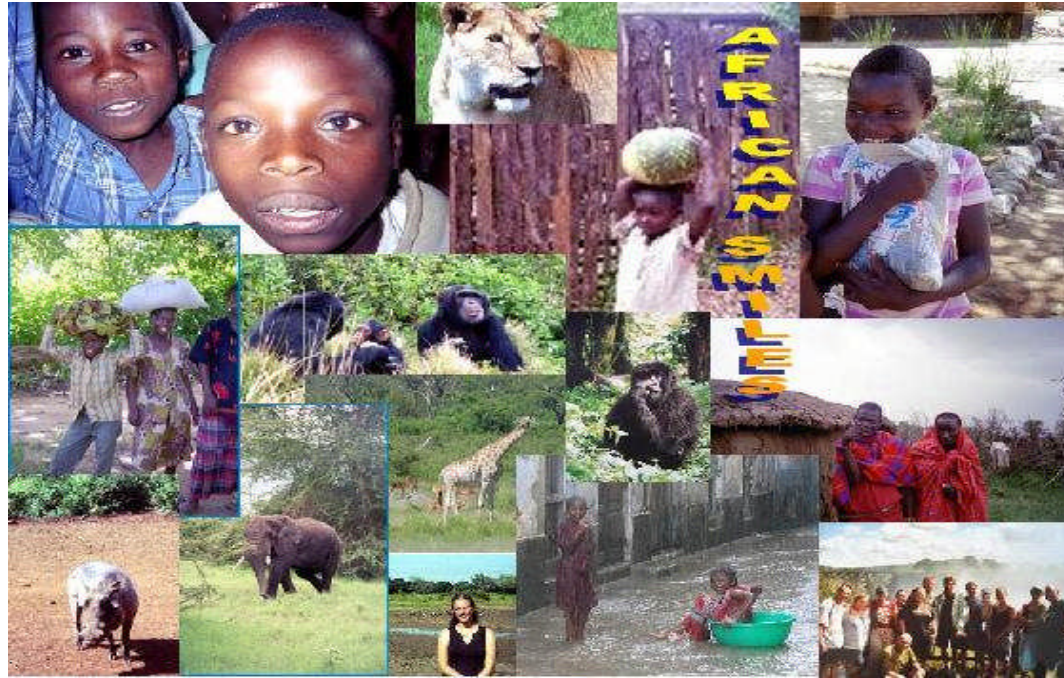
Zone 12 Quartier des Almadies

Dakar, Sénégal

Email: m.hmidouche@afdb.org

Téléphone: +221 33 869 86 17

Fax: + 221 33 820 0999



Merci